

Vol de Validation CCP

Réalisé le 3ème ou 4ème mois dans le cadre de la Période Probatoire



En SUP de PEQ



En fonction CCPT

Par délégation du CDB, est responsable de la mission (SV, SUR, Commercial), occupe le poste réglementaire CCP (décollage/ atterrissage)

Un VAL ou vol de validation est un vol de mesure de compétences Posture du Cadre

- S'appuie sur le bilan de formation réalisé par IS.OD (VOL FOR inclus)
- Prend connaissance des priorités fixées et mesure la progression du PNC depuis la formation FPX
- Observe les compétences et mesure la capacité à occuper un poste de CCP
- Valorise les points d'appui (4 maxi)
- Si besoin : fixe des axes de travail argumentés au regard des exigences de la fiche de poste et du respect des référentiels
- Explique, délivre un contenu pédagogique pour progresser / soutient

L'e-Obs (Reflet des moments clés de l'observation et de la mesure)

- Dans l'edossier → activités vol /PNC d'une liste équipage / Parcours de DEV /Créer une eObs → sélectionner eCCP + VAL)
- Dans Cabin (se loguer impérativement en CAD)

QSV : GENE + Avion

: tous les critères sont à observer et à mesurer **SURETE**: tous les critères sont à observer et à mesurer

: Port du GHV + port des EPI **SST**

QSV SV SURETE

1 niveau 1 ou 2 niveaux 2



Informer obligatoirement le PNC en fin de mission → compétences bornées et mise en place d'un accompagnement individuel ciblé (impact TDS)

- Management de l'équipe
- **Relation Client**
- Gestion de l'activité

IS.ZC Svlvie Clerel 01/08/2019

Commentaires PNC rédacteur

Points forts:

Noter les points d'appui/ compétences en place (4 maximum)

Axes de travail/points d'attention (dans un VAL, un axe de travail est nécessairement lié à un écart et se traduit par un niveau 1 ou 2):

- Lié à un critère SV/SUR/SST dégradé (indiquer en quoi consiste le manquement + références réglementaires/officielles)
- Lié à une compétence ou une dimension clé de la fiche de poste qui nécessite d'être prise en compte sans délai (à illustrer/ argumenter)

Commentaires:

Les compétences démontrées, les conseils et apports pédagogiques sont repris sous chaque compétence dans le Référentiel des priorités compilées : partie Ressources du Cabinpad

- Leadership
- Coopération
- Développement des autres (observer et mesurer la capacité à faire progresser son équipe)
- Performance (observer et mesurer l'appropriation de la notion de conscience du risque : menace/ risque/ stratégie)
- Agilité
- → Restitution synthétique sous forme de tirets
- prendre en compte la progression réalisée depuis la formation
- identifier les difficultés résiduelles ou de nouvelles difficultés (argumenter)
- être cohérent (si axe de travail : écart)
- si le futur CCP est au niveau de sa fiche de poste, apport pédagogique possible par compétence pour encore le faire progresser, l'aider à se développer (le formuler comme tel : nous lui conseillons de ...)
- → Conclusion 1er cas : le futur CCP est au niveau du poste
- soutenir, valoriser la progression réalisée sans faire de pronostic de validation de la période probatoire
- encourager (ex: nous encourageons Mr/Mme X à s'approprier l'ensemble des dimensions de sa nouvelle fiche de poste)
- → Conclusion 2ème cas : le futur CCP n'est pas complètement au niveau du poste, plusieurs manquements sur des fondamentaux du poste perdurent (réglementaire/management) → un VAL 2 sera nécessaire
- limiter le nombre de points d'appui/ points forts
- Rester cohérent entre points d'appui et/ ou niveaux, et/ou verbatim
- argumenter avec soin les axes de travail afin de les traduire en Priorités
- insister sur une prise en compte immédiate des points d'attention (ex : nous demandons à Mr/Mme X de porter sans délai ses efforts sur ... afin de répondre aux exigences de sa nouvelle fiche de poste)

IS.ZC Sylvie Clerel 01/08/2019

Les formulaires sont à envoyer dès votre arrivée pour une prise en compte immédiate par le Management.

Ils serviront d'éléments d'analyse dans la réalisation du Bilan de l'entretien de fin de période probatoire et contribueront à la prise de décision quant à la validation de la période probatoire par le Management en secteur de vol.

En cas de besoin

demander conseil au RDS ou au Responsable du Niveau Professionnel PNC

5.ZC Sylvie Clerel 01/08/2019